



AVIS PUBLIC

À TOUTES LES PERSONNES CONCERNÉES

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026 ET DU PROGRAMME QUINQUENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028-2029-2030

Je, soussigné, greffier-trésorier de la municipalité de Compton, informe toutes les personnes concernées :

Que le Conseil siégera en séance extraordinaire à la Salle du Conseil, au 3 chemin de Hatley, et diffusée simultanément sur la chaîne Youtube de la Municipalité, le mardi 9 décembre 2025 à 19h30.

Conformément à la loi, cette séance du conseil (délibérations et période de questions) portera exclusivement sur les actes relatifs à l'adoption du budget 2026 et sur le programme quinquennal d'immobilisations 2026-2027-2028-2029-2030.

Donné à Compton, ce 4 décembre 2025.

André Martel
Greffier-trésorier